

Mis en séparatif des eaux usées et pluviales et installation d'une base de vie (devant le

Compte tenu des travaux entrepris par la société ENERGIE TP à partir du 3 avril 2023 jusqu'au 3 juin 2023, rue Emile Zola (tronçon entre les rues C. Flammarion et P. Curie), le stationnement sera réglementé.

Début des travaux

03/04/2023

Fin des travaux prévue

03/06/2023

Le stationnement sera interdit au droit des travaux. La vitesse sera limitée à 30km/h sur la zone des travaux.

- Rue barrée temporairement entre 8h00 et 17h00
- Rue C. Flammarion barrée à compter du 4/04/2023 pour une semaine (entre 8h00 et 17h00)